

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE VILLARS-EN-PONS

Procès-verbal de la
Séance du 5 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-sept heures quinze minutes, le Conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, salle du Conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Francis LUDWIG, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de la convocation :

28 mai 2026

PRÉSENTS : Messieurs LUDWIG – PIERRE – BARRE – NEBOUT – ROUGET – CAMUS – RIVET – MERLIN et Mesdames RENOU – GRIMARD – CHAILLÉ – CERCEAU – BOTTON

ABSENTS EXCUSES : Mme Sandra PASQUET donne pouvoir à Mme Angélique GRIMARD

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Rudy MERLIN

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

M. Rudy MERLIN est désigné secrétaire de séance.

1- ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

M. le Maire indique que les délégués et suppléants sont élus au scrutin majoritaire, à bulletin secret et que 3 délégués et 3 suppléants doivent être élus.

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Mme Thi Huong CERCEAU
- M. Dominique BARRE
- M. Ugo RIVET
- M. Frédéric ROUGET

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

b) Élections des délégués :

Les candidatures enregistrées au titre des délégués sont :

- Francis LUDWIG
- Pascal PIERRE
- Hélène RENOU

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.



Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Francis LUDWIG : 14 voix
- M. Pascal PIERRE : 14 voix
- Mme Hélène RENOUE : 14 voix

M. Pascal PIERRE, né le 01/12/1959 à Saintes, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué 1 pour les élections sénatoriales.

M. Francis LUDWIG, né le 29/10/1967 à Épinal (88) ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué 2 pour les élections sénatoriales.

Mme Hélène RENOUE, née le 10/03/1982 à Saintes, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué 3 pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées au titre des suppléants sont :

- M. Dominique BARRE
- Mme Angélique GRIMARD
- M. Didier NEBOUT

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Dominique BARRE : 14 voix
- M. Didier NEBOUT : 14 voix
- Mme Angélique GRIMARD : 14 voix

M. Dominique BARRE, né le 29/08/1954 à Marennes, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant 1 pour les élections sénatoriales.

M. Didier NEBOUT, né le 02/09/1964 à Saintes, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant 2 pour les élections sénatoriales.

Mme Angélique GRIMARD, née le 28/03/1981 à Givrezac, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant 3 pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour est clos, la séance est levée à 17H30.

Le Secrétaire de Séance,
Rudy MERLIN

Le Maire,
Francis LUDWIG

